(ÉDITION DU MATIN)

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr.
Les autres départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix ; 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Nationale, 78, et à la librairie Watteeuw, rue Saint-Jacques, 39. — A Paris, à l'*Agence Havas*, place de la Bourse, 8. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 46, rue de la Madeleine. — A Mouscron, chez M. Hinal Lemesre, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

Nos ateliers étant fermés le premier jour de l'An, le *Journal de Roubaix* ne paraîtra pas demain.

CONTE DU JOUR DE L'AN

BON CŒUR !

I

— Eh bien, que penses-tu d'Albert Verdier, mon enfant ?

— Pourquoi me demandes-tu cela, mère ?

La jeune fille souriait malicieusement, Madame Verneuil la menaça du doigt.

— Tu le devines bien.

— Mais non !

— Mais si... Albert désirerait entrer dans notre famille en devenant ton époux, alors....

Marthe interrompit vivement :

— Il te l'a dit ?

— Il me l'a laissé entendre... Et je n'ai point paru trop mécontente. C'est un charmant jeune homme. Revenu du service militaire l'an dernier, un peu après la mort de sa mère, dépensière, il a cherché une place. Pour héritage il n'avait que des dettes contractées par cette mère dont je te parle. Eh bien ! quoique gagnant peu, il a trouvé le moyen d'acquitter déjà la plus grande partie de ces dettes. Je sais cela de source certaine. Cela prouve qu'il a bon cœur.

— C'est possible.

— C'est certain.

— Je l'aimerais assez, maman, à cause de ce bon cœur dont tu parles... Je me suis juré de ne pas épouser un égoïste.

— Tu as raison. Si Albert est pauvre, il est un garçon d'avenir. Il rendra sûrement sa femme heureuse. C'est lui que je te souhaite pour mari.

— Nous verrons, maman. Seulement je voudrais bien avoir encore une preuve de son bon cœur.

Et prenant sa jolie tête blonde dans ses mains, la jeune fille se mit à réfléchir.

II

La conversation précédente avait eu lieu à la fin d'octobre.

Se voyant bien accueilli par Mme Verneuil et sa fille, Albert Verdier vint chaque dimanche, dans l'après-midi.

Un jour on le retint à dîner. Puis il en fut de même à chacune de ses autres visites.

Il apporta alors des fleurs, un modeste bouquet qu'il offrait à Marthe en rougissant.

Puis, un soir qu'ils se trouvaient seuls un moment, il lui avoua son amour.

Elle ne le repoussa point. Elle était très flattée, mais ne pouvait cependant donner une réponse catégorique... Un peu plus tard on verrait...

Le dernier dimanche de décembre, qui se trouvait être trois jours avant le premier janvier, réunit comme habituellement madame Verneuil, Marthe et Albert.

En dînant le jeune homme avoua sa pauvreté. Il avait payé, toute l'année, des dettes avec ses économies. Mais il devait s'acquitter définitivement dans quelques jours.

Il n'avait donc absolument rien devant lui. Seulement ses appointements allaient être augmentés, et désormais il pourrait chaque mois mettre de l'argent de côté.

De plus il comptait sur des gratifications promises, un billet de cent francs qui lui serait donné le dernier jour de l'année. De cela il disposait. C'étaient ses étrennes.

Ce mot qu'il prononça amena la conversation sur ce sujet. Madame Verneuil annonça à sa fille qu'elle lui offrirait une chambre à coucher.

Mais la jeune fille avoua qu'elle désirait en outre une bague remarquée chez le bijoutier d'en bas. Cette bague, ornée de deux ravissantes perles, qu'elle avait essayée quelques jours plus tôt en achetant une clef de montre, était marquée cent francs.

Madame Verneuil refusa net :

— Plus tard, ma fille... mais pas cette année.

Marthe fit la moue. Son front se plissa.

Albert intervint alors, disant :

— Permettez-moi, mademoiselle Marthe, de vous l'offrir avec mes gratifications.

Madame Verneuil protesta.

— Non, non... monsieur, de la folie...

Il insista :

— Si, madame, ne me refusez pas cette faveur. Je vous en prie : elle me fera tant de plaisir... Mercredi soir, en sortant du bureau, j'irai l'acheter et je l'apporterai jeudi, avec mes vœux...

Vaincue, la mère acquiesça.

Mais dès que le jeune homme fut parti :

— Ah ! ça, ma fille, s'écria-t-elle, je ne te reconnais plus, toi si modeste, si économe généralement, tu fais preuve de goûts singuliers.

— Ne me gronde pas, maman !

— Si, car tu es réprimandable,

— Tu verras que non quand tu sauras...

— Quand je saurai quoi ?

— Ça, c'est mon secret. Patiente un peu. Tu m'as dit, il me semble, que monsieur Verdier connaissait Nacher notre commissionnaire ?

— Oui, ils ont habité la même maison, Nacher, dans la misère, a eu recours à l'obligeance d'Albert qui lui a avancé de petites sommes. Ces petites sommes ont été d'ailleurs remboursées. Mais pourquoi me demandes-tu cela ?

— Secret, te dis-je. Pourtant j'ajouterai : C'est pour savoir si oui ou non, mon futur mari a bon cœur !

— Tu es folle, Marthe !

— Très raisonnable, au contraire.

Et la jeune fille sauta au cou de sa mère en l'embrassant.

III

Joyeux, son billet bleu dans sa poche avec l'assurance d'une augmentation annuelle de quatre cents francs, Albert Verdier, le mercredi soir, à cinq heures, sort de chez son patron.

Sous le porche il sent une main s'accrocher à son bras.

Une voix suppliante prononce son nom :

— Monsieur Verdier.

L'ombre est profonde. Il ne voit pas bien l'homme qui lui parle, mais il croit reconnaître la voix.

— C'est vous, Nacher ? interroge-t-il.

— Oui, monsieur, c'est moi, j'attendais que vous sortiez

— Ah ! que me voulez-vous donc ?

— Vous demander un service, monsieur, un service d'argent.

— Mais je suis pauvre, Nacher, et je ne puis aujourd'hui disposer d'aucune somme si minime soit-elle.

— Oh ! monsieur, écoutez-moi... ma femme est malade depuis trois mois... moi-même voilà quelques semaines que je ne puis travailler. Je m'étais foulé un pied ; au logis, c'est la misère... nous l'avons supportée courageusement. Les enfants mangent du pain sec ; nous deux la mère nous les regardons souvent.

Mais nous n'avons pu payer le dernier trimestre de location... Avec celui qui va finir ça fait une somme... Si je ne la donne pas ce soir, le propriétaire, inflexible, nous fera expulser demain.

Plus de gîte pour les mioches et la mère. Par ce temps épouvantable... c'est la mort !

La voix tremble dans l'ombre.

Albert frissonne :

— Non, je ne puis rien... Hélas... Je regrette !

Il a franchi le porche, il est dans la rue. Il s'éloigne à grands pas du côté de la boutique du bijoutier.

Mais le solliciteur le poursuit :

— Par pitié, monsieur, sauvez moi... ne laissez pas mourir mes enfants...

L'employé s'arrête, prononce :

— Combien vous faudrait-il donc ?

— Cent francs.

Cent francs... Juste la somme qu'il a, avec laquelle il va acheter la bague qui, le lendemain, il n'en doute pas, offerte à Marthe amènera la jeune fille à donner le consentement tant souhaité !

Le billet roule sous ses doigts.

Albert se remet encore en marche.

Et soudain la boutique apparaît brillante dans la nuit d'hiver. A la vitrine les bijoux scintillent.

Là est le bonheur, là est la bague, gage de félicité et d'amour !

Mais derrière lui, c'est la misère... c'est la mort qu'il va ordonner peut-être !

Une lutte suprême se livre en lui. Enfin il s'arrête... La main qui était dans sa poche se retire. Il la tend vers le solliciteur.

— Tenez, dit-il.

Et il s'enfuit affolé.

IV

Le lendemain, tout pâle, Albert monte l'escalier de la maison où habite Mme Verneuil.

Il tremble. Il a à la main un modeste bouquet.

Quand il est introduit dans le petit salon, il voit Marthe qui sourit.

Elle se réjouit sans doute à la pensée du cadeau.

Il balbutie, tout troublé :

— Mademoiselle, j'ai bien des excuses à vous faire. J'ai manqué de parole...

Marthe l'a pris par la main.

Tout-à-coup, devant lui, il aperçoit Nacher vêtu proprement, non plus en miséreux comme la veille. Il se tient à côté de madame Verneuil.

Que signifie cela ?

Il n'a pas le temps de se l'expliquer.

Marthe l'a entraîné. Elle le présente ;

— Nacher, voici M. Albert Verdier, mon fiancé. Grâce à votre complicité, je sais qu'il a bon cœur. Rendez-lui les cent francs qu'il vous a prêtés hier et dont vous n'aviez que faire...

Et se tournant vers madame Verneuil :

— Maman, embrasse tes deux enfants qui t'aimeront bien, je t'assure...

PAUL ROUGET.

Informations

Le rappel de l'attaché militaire français de Rome

Paris, 31 décembre. — L'attaché militaire de France à Rome cessera prochainement son service. Il est remplacé. Le gouvernement italien donnera immédiatement à Paris et à Bruxelles un remplaçant au colonel Panizzardi.

Une mystérieuse affaire

Paris, 31 décembre. — Le parquet du procureur de la République a été saisi, hier, d'une affaire grave, pour l'instruction de laquelle M. Bulot a désigné un juge.

Il y a trois jours, un interne, M. D..., attaché à l'hospice des Enfants-Assistés, voulut faire une opération à une fillette atteinte du mal de Pott, c'est-à-dire de la carie de la colonne vertébrale ; mais, il s'y prit de telle sorte, qu'il étrangla l'enfant. Le commissaire de police du quartier de l'Hôpital-Necker, informé de ce fait, a adressé un rapport au procureur de la République et a fait transporter à la Morgue le cadavre de la petite fille.

Enfant abandonné

Paris, 31 décembre. — Des hommes d'équipe ont trouvé cette après-midi, en gare de Gentilly, dans un wagon de 3e classe, une petite fille d'un mois environ. Sur les langes était épingle un papier portant ces mots :

« N'osant t'abandonner moi-même, je te laisse. Tu reviendras quand tu auras onze ans à Juvisy, Seine-et-Oise. Voici ton nom : L.R. à Juvisy. » Une enquête a été ouverte.

Affectations dans l'état-major général

Paris, 31 décembre. — A la suite des promotions dans l'état-major général, le ministre a prononcé dans ce personnel les affectations et mutations ci-après :

Généraux de division. — Le général Godfroy, nouvellement promu, est maintenu à titre définitif, dans le commandement de la 22e division d'infanterie ; le général de Mibielle, nouvellement promu, est maintenu, à titre définitif, dans le commandement de la 42e division d'infanterie.

Généraux de brigade. — Le général Gay de Taradel, commandant la 68e brigade, est nommé gouverneur de Perpignan. Le général Philpin de Piépape, nouvellement promu, est nommé gouverneur de Dijon. Le général Pelecier, nouvellement promu, est nommé adjoint au commandant supérieur de la défense des places du groupe de Belfort. Le général Herson, gouverneur de Perpignan, est nommé au commandement de la 61e brigade d'infanterie.

Le général Delrieu, nouvellement promu, est nommé au commandement de la 68e brigade d'infanterie. Le général Oudard, commandant la 55e brigade d'infanterie, est nommé au commandement de la 1re brigade d'infanterie d'Algérie et de la subdivision d'Alger. Le général Brunet, nouvellement promu, est nommé au commandement de la 55e brigade d'infanterie. Le général Poseret de Billy, adjoint au commandant supérieur de la défense des places du groupe de Belfort, est nommé au commandement de la 23e brigade d'infanterie.

Le général Roche, disponible, est nommé au commandement de la 37e brigade d'infanterie. Le général Richard, commant la brigade de cavalerie de Tunisie, est nommé au commandement de la brigade de cavalerie du 15 corps. Le général Belbèze, commandant la 2e brigade de hussards, est nommé au commandement de la brigade de cavalerie du 17e corps.

Le général Baudens, commandant la brigade de cavalerie du 17e corps, est nommé au commandement de la 2e brigade de hussards. Le général Morris, commandant la 3e brigade de hussards, est nommé au commandement de la 4e brigade de dragons.

Le général Chomer, nouvellement promu, chef d'état-major du 7e corps, est maintenu dans ses fonctions. Le général Jannot, nouvellement promu, est nommé au commandement de la 8e brigade d'infanterie. Le général Martin Gallevier de Mierry, nouvellement promu, est nommé au commandement de la 2e brigade d'infanterie de Tunisie, à Sousse. Le général Konne, nouvellement promu, est nommé au commandement des troupes d'infanterie non embrigadées de la division d'Alger, à Laghouat. Le général de Lammerville, nouvellement promu, est maintenu dans le commandement de la brigade de cavalerie du 16e corps.

Incendie d'une filature

Bernay, 31 décembre. — Un incendie a détruit hier soir, à 5 heures, la filature Leconte, à Brionne. Quatre-vingts ouvriers sont sans travail. Il n'y pas eu d'accident de personne. Les pertes, évaluées à 400.000 francs, sont couvertes par des assurances.

Un village détruit par un incendie

Clermont-Ferrand, 31 décembre. — Un violent incendie a détruit hier le village de Montignat, commune de Servant, arrondissement de Riom. Une vingtaine de maisons ont été la proie des flammes. Le vent soufflait violemment, propageant l'incendie, malgré les secours arrivés de toutes parts. La plupart des sinistrés n'étaient pas assurés.

Les Mafiosi devant la cour d'assises de Turin

Rome, 31 décembre. — Devant la cour d'assises de Turin un témoin a été arrêté pour faux témoignage. Il a avoué que sa déposition lui avait été dictée par deux mafiosi qui l'avaient menacé de mort s'ils ne déposait pas dans le sens qu'ils lui indiquaient.

Le clergé de l'Amérique du sud et le Vatican

Rome, 31 décembre. — Au Saint-Office, on déclare complètement fausse la nouvelle relative à une encyclique du pape qui autoriserait le clergé de l'Amérique du sud à renoncer au célibat.

CHOSES ET AUTRES

Un magistrat bien connu disait l'autre jour à table :

— Nous devons être à cheval sur la loi :

Son petit garçon, vivement :

— Quand tu as ta grande robe, est-ce que tu montes en amazone ?...

⁂

Sur le boulevard.

— Qui est ce monsieur ? Je crois le reconnaître.

— C'est monsieur X...

— Alors, je ne me trompe pas. C'est bien lui qui m'a demandé naguère un service ; cela me dérangeait fort, mais il insista tellement que je mis en quatre pour l'obliger. Il ne m'a d'ailleurs jamais remercié.

— Comme c'est ça ! un vrai sauvage !

— Oui, mais un sauvage... du lendemain !

LES GRÈVES

A Saint-Etienne

Saint-Etienne, 31 décembre. — Les mineurs et les tisseurs avant accepté les uns l'arbitrage avec Jaurès, les autres l'arbitrage par une commission mixte d'ouvriers et de fabricants on peut considérer la grève comme virtuellement terminée. Il n'y a en aucune manifestation aujourd'hui. A moins d'incidents les ouvriers reprendront en grande partie leur travail mardi. A cause de la grève, aucune réception officielle n'aura lieu à l'occasion du 1er janvier.

A Monceau-les-Mines

Monceau-les-Mines, 31 décembre. — Un certain nombre de mineurs qui avaient quitté Monceau à la suite de la première grève sont revenus et ont organisé un nouveau syndicat dit « Syndicat de protection de la liberté du travail » pour défendre au besoin par la force leur droit au travail.

Le syndicat socialiste a répondu en demandant à la Compagnie le renvoi des ouvriers organisateurs du nouveau syndicat. La Compagnie ne paraissant pas vouloir céder à cette mise en demeure, deux mille ouvriers environ se sont réunis ce matin et ont voté la grève à l'unanimité, en donnant jusqu'à jeudi à la Compagnie pour prendre une décision.

LA GUERRE

Dans le Sud de l'Afrique

AU NATAL

Londres, 31 décembre. — On calcule que le général Buller doit disposer actuellement de 27.000 hommes et de 61 canons, sans compter la grosse artillerie de la marine.

Une dépêche du camp de Frère aux journaux, datée du 29, dit que la prévôté a découvert dans un kraal cafre de grandes quantités de marchandises provenant du pillage des fermes anglaises pendant l'invasion des districts méridionaux du Natal, ce qui indique que les Boërs ne sont pas coupables des pillages dont on les accusait.

Camp-de-Frère, 30 décembre. — Par suite de la crue soudaine de la Tugela, causée par les fortes pluies, un fort détachement de Boërs s'est trouvé isolé sur la rive sud de la rivière.

On annonce qu'un détachement de Boërs se trouve sur les collines, à la droite du camp de Chieveley.

Le siège de Ladysmith

Londres, 31 décembre (source anglaise). — Les journaux publient une dépêche du camp de Chieveley, 30 décembre, disant qu'un indigène qui vient d'être amené au camp par une patrouille, rapporte que le général White a fait une sortie heureuse le vendredi 29 décembre au matin contre une forte position occupée par les Boërs. Cette position a été enlevée à la baïonnette et les troupes anglaises s'y sont maintenues ; un des canons de siège des Boërs a été pris.

Le rapport de l'indigène semble confirmé par ce fait que les Boërs qui investissent Ladysmith sont restés complètement silencieux depuis hier matin. Une autre dépêche, de même origine, et datée le 22, également publiée par les journaux anglais, dit que, du 28, dans la matinée et dans la soirée, les gros canons anglais ont bombardé les tranchées des Boërs.

Le commandant du camp de Frère a été en communication avec Ladysmith la nuit dernière, et on l'a informé que « tout allait bien » dans la ville assiégée.

Prétoria, 29 décembre. — Le canon du Creusot, qui avait été endommagé à Ladysmith lors de la sortie de Gun-hill, a été réparé ici et réexpédié sur le théâtre de la guerre.

Camp de Frère, 30 décembre. — Une grande quantité de dépêches et de lettres privées a pu être expédiée de Ladysmith et est parvenue jusqu'au camp de Frère.

L'invasion de la colonie du Cap

Le Cap, 27 décembre. — On annonce que, le 25 décembre, un détachement de cavalerie volontaire, stationné à Deelfontein, à 29 milles au sud de Aar-Jonction, a été appelé pour disperser un détachement de Boërs qui avait été aperçu près de la station du chemin de fer, et qu'on soupçonnait vouloir détruire la ligne. Les volontaires n'ont subi aucune perte. Tout est calme à Steynsburg, au nord de la colonie du Cap. Des pluies sont tombées dans le district.

La colonne Methuen

Londres, 31 décembre. — D'après un télégramme de Modder-River aux journaux, en date du 28, l'alerte constatée chez les Boërs dans la soirée du 26 aurait été occasionnée, s'il faut en croire le récit des indigènes, par l'arrivée d'un convoi de provisions venant de Jacobsdal.

Les transports anglais

Londres, 31 décembre. — Une dépêche de Las Palmas (Canaries) aux armateurs du *Danlon-Grange*, le transport anglais qui s'est échoué il y a un mois près de Las Palmas, annonce que ce vapeur continue le transbordement de sa cargaison. Il est probable que les opérations de sauvetage réussiront complètement. Il n'en résultera de dommage sérieux qu'au point de vue du retard des opérations de guerre.

Le *Majestic* est arrivé hier à Capetown, avec trois jours de retard.

Le *Cymric*, qui part demain de Southampton pour l'Afrique du Sud, emportera trois batteries de campagne et un bataillon d'infanterie.

Le *Moor* est parti de Southampton hier soir avec des médecins et des sœurs de charité pour les hôpitaux de campagne.

Une brigade divisionnaire de la Royal Field Artillery et le 2e Gloucestershire, régiment d'infanterie, partent aujourd'hui pour Southampton ; ils prendront passage à bord de l'*Umbria*, pour l'Afrique du Sud.

La médiation du Pape

Rome, 31 décembre. — Le bruit court à Rome que du Pape, à qui les sentiments véritables des catholiques alemands ne sont pas restés inconnus, aurait l'intention de proposer sa médiation dans la guerre qui désole le Sud-Africain et que les puissances catholiques ne refuseraient pas de s'y associer. L'Autriche, notamment, qui redoute une trop forte diminution du prestige anglais dans la Méditerranée, serait, paraît-il, toute disposée à prêter ses bons offices à une initiative partant du Vatican.

Le traité anglo-germano-portugais

Berlin, 31 décembre. — Malgré les démentis officieux opposés à l'information du *Lokalanzeiger*, sur le traité anglo-germano-portugais, plusieurs journaux allemands, notamment le *Hamburger-Correspondant* et la *Gazette de Silésie*, maintiennent l'existence de ce traité et en donnent les grandes lignes, sur lesquelles ils ne sont, d'ailleurs, pas d'accord.

D'après le premier, l'Allemagne obtiendrait le Mozambique jusqu'au Zambèse, et des territoires dans l'Afrique occidentale, tandis que l'Angleterre recevrait Delagoa-Bay.

La *Gazette de Silésie*, au contraire, dit que l'Allemagne n'obtiendra pas le Mozambique ; la cession par le Portugal de ces territoires n'aurait pas le caractère d'une vente, mais d'un contrat à bail.

D'autre part, une dépêche adressée au *New-York Herald* de Lisbonne, le 30 décembre, annonce que le ministre des finances a déclaré à un ami qu'il n'existe aucun traité concernant la cession de Delagoa-Bay, qu'en outre, le gouvernement ne proposerait pas aux Cortès la vente d'une colonie portugaise quelconque.

LA HAUTE-COUR

Audience du dimanche 31 décembre 1899

LES PLAIDOIRIES

Paris, 31 décembre. — L'audience est ouverte à midi vingt, sous la présidence de M. Fallières. L'appel nominal fait constater plusieurs absences. Seuls, MM. Godefroy, de Ramel, de Sabran-Pontevès et Dubuc sont présents.

Un lugubre incident

Pendant l'appel nominal, un vieillard d'une soixantaine d'années, M. Raymond Riou, demeurant, 74, rue St-Honoré, qui avait pris place dans une des tribunes publiques, à la Haute-Cour, frappé de congestion, s'est évanoui. Il a succombé pendant qu'on le transportait au cabinet du médecin du Palais.

Plaidoirie de Me Evain

Après de courtes observations de M. Dubuc, qui constate qu'on n'a pu relever contre lui que des délits d'idées et d'opinions, Me Evain entreprend de démontrer que son client n'est pas l'homme féroce que le procureur général a dit. M. Dubuc a certainement été violent en paroles ; mais, en fait, c'est l'homme le plus doux qui existe. Le défenseur, examinant les diverses manifestations reprochées à son client, affirme que celui-ci n'a fait que se défendre contre les coups des anarchistes et des dreyfusistes ; jamais il ne frappa le premier.

Puis il passe en revue les lettres de M. Dubuc et montre qu'on ne peut leur donner l'importance que le procureur général leur a attribuée. Me Evain s'étonne que l'on ait retenu son client pour les lettres qu'il a écrites, alors que l'accusation a constaté que ces lettres étaient moins compromettantes pour lui que pour MM. Brunet et Cailly qui ont été mis en liberté.

M. Guérin entre à l'audience. Me Evain continue sa plaidoirie. Il établit, par les témoignages, que M. Dubuc est un excellent républicain et un libre-penseur, il est, par conséquent, impossible qu'il ait comploté par les royalistes. L'avocat montre ensuite que son client ne pouvait pas plus conspirer avec M. Guérin qu'avec les royalistes, puisque MM. Guérin et Dubuc étaient en dissentiments et que ces dissentiments remontaient à 1898. Il termine en réclamant l'acquittement de son client.

Défense de M. Guérin

Incident grave

La parole est à M. Guérin. (Mouvement).

M. Guérin, en termes d'une extrême violence malgré leur modération apparente, reproche aux juges et au procureur général leur attitude envers tous les accusés en général, et envers lui en particulier.

A plusieurs reprises, M. le président rappelle l'accusé à la modération, notamment lorsqu'il affirme que le visage de certains des juges ne peut pâlir tant il est taché de sang, et surtout lorsqu'il dit au procureur général que s'il n'a pas demandé la mort pour lui, c'est qu'il voulait s'assurer à lui-même des circonstances atténuantes.

M. le président, sur cette déclaration, prie le procureur général de requérir. M. Bernard, sans dire un mot, se retire.

M. l'avocat général Fournier déclare que l'outrage étant évident, il n'a qu'à s'en rapporter à la Haute-Cour. Me Ménard réclame pour son client le droit de tout dire.

Après lui, M. Guérin s'efforce de démontrer qu'il n'a fait que répondre aux injures que le procureur général lui a adressées dans son réquisitoire. D'ailleurs, il lui est indifférent d'être condamné. S'il s'explique, c'est parce qu'il a conscience de n'avoir pas attaqué le procureur général, mais seulement l'accusation. Me Ménard demande à l'avocat général de retirer ses réquisitions. M. Fournier y consent, le procureur général ne pouvant pas être atteint par les injures de l'accusé. (*Approbation*). Ce qu'il veut seulement, c'est que M. Guérin se montre plus modéré.

M. Guérin proteste. Je ne veux pas m'humilier, dit-il. Le président lui fait remarquer qu'il n'en est point question. M. Guérin reprend sa plaidoirie. Il affirme que le procès actuel est un coup de force et non un acte de justice ; mais il se déclare heureux d'avoir l'occasion de crier les infamies des juifs devant une assemblée comme la Haute-Cour, devant le pays tout entier.

L'audience est suspendue à 3 h. 5.

Elle est reprise à 3 heures 50. M. Guérin reprend ses observations.

Il s'efforce de réfuter la déposition de M. Lépine concernant les approvisionnements dont aurait été pourvu le fort Chabrol avant l'investissement.

Il affirme une fois de plus qu'étant enfermé au fort Chabrol, il n'eut jamais la pensée de faire du mal aux agents et qu'il recommanda toujours à ses camarades le plus grand calme. Puis il entreprend la discussion des témoins de moralité.

Il discute longuement les affirmations du témoin Mallet. Il s'efforce de démontrer, en donnant lecture de nombreux documents, que la déposition de ce témoin est une œuvre de haine et de diffamation.

Quant à la faillite qu'on lui reproche, M. Guérin affirme qu'il fut victime du syndicat des grands pétroliers. Enfin il remercie le gouvernement de l'avoir poursuivi, parce qu'il lui a donné l'occasion de se justifier de toutes les diffamations répandues sur son compte depuis dix ans.

A sept heures, des murmures s'élèvent : « A demain ! A demain ! » mais des protestations y répondent aussitôt.

L'accusé continue. Sa démonstration a un caractère un peu trop personnel et spécial ; on ne l'écoute plus.

A 7 heures 25, nouveaux murmures. La cour demande grâce.

Le président. — En avez vous encore pour longtemps ?

M. Guérin. — Avec la meilleure volonté du monde, je ne puis m'engager à finir ce soir.

Le président lève alors l'audience et la renvoie à demain, 2 heures 1/2.

LE COMMANDANT MARCHAND

Paris, 31 décembre. — On lit dans le *Gaulois* :

M. Milne Edwards présidait, il y a quelques jours, le trente-septième dîner des voyageurs français, groupement amical de savants et d'explorateurs. On comptait sur la présence du commandant Marchand, qui fait partie de la réunion depuis plusieurs années, et qui avait manifesté son désir d'aller serrer la main à de vieux camarades.

Le commandant s'est excusé au dernier moment, empêché par la toute-puissance mystérieuse qui le tient à l'écart de toutes les réunions géographiques et coloniales. Pourquoi ? Sans chercher à le deviner, M. Milne Edwards, en terminant la traditionnelle allocution de bienvenue aux amis revenus de loin, a exprimé le regret de chacun par ces paroles dont la spirituelle bonne grâce et la généreuse émotion ont trouvé le chemin de tous les cœurs :

« Messieurs, nous avions compté sur la présence du commandant Marchand, et je regrette vivement que sa santé ne lui ait pas permis de se joindre à nous ; nous aurions pourtant été très calmes, très sages ; nous n'aurions pas parlé à trop haute voix. Il aurait été reçu avec simplicité et cordialité, et, faisant bonne garde, nous n'aurions pas laissé pénétrer ici un hôte haïssable : la politique, la néfaste politique !...

» Elle cherche à s'emparer de tout, à s'introduire partout, fermons-lui notre porte ! Ne lui donnons aucun prétexte pour nous envahir ; restons ce que nous sommes : des Français de France, travaillant et peinant pour cette France et la mettant au-dessus de tout.

» Si le commandant Marchand avait été des nôtres, il aurait désiré qu'on ne lui portât aucun toast ; faisons de même en son absence, mais sans nommer qui ne veut pas l'être par patriotisme et par modestie, portons un toast à l'honneur, au courage intrépide et à la résignation qui est parfois le plus grand des courages, au devoir suivi sans défaillance, à la force unie à la modération et aussi à la dignité du silence, à tout ce qui fait, enfin, la noblesse et la grandeur d'un pays. »

L'ASSEMBLÉE DU PANAMA

Un grave incident

Paris, 31 décembre. — L'assemblée générale ordinaire de la Compagnie nouvelle du Panama, a été tenue hier sous la présidence de M. Bonnardel, président du conseil d'administration. Elle a été l'occasion d'un grave incident.

Le rapport lu à cette assemblée contenait de nombreux renseignements sur les négociations poursuivies depuis plusieurs mois aux Etats-Unis avec le gouvernement et les groupes financiers en vue d'arriver à faire prévaloir la supériorité du tracé par Colon et Panama sur celui de Nicaragua.

M. Bonnardel a déclaré qu'à la suite d'un grave désaccord survenu entre le conseil et la liquidation de l'ancienne Compagnie, le conseil d'administration avait estimé qu'il était de l'intérêt supérieur de l'affaire qu'il se retirât, de façon à permettre à une prochaine assemblée générale de nommer un nouveau conseil d'administration.

LES GRÈVES EN NOVEMBRE

Paris, 30 décembre. — Pendant le mois de novembre 1899, l'*Office du Travail* a enregistré 80 grèves. Ce chiffre, de beaucoup supérieur à la moyenne des grèves qui se sont produites au cours de ce même mois pendant les cinq années antérieures à 1899, moyenne qui est de 23, est dû en grande partie au mouvement gréviste qui s'est produit dans les filatures et tissages du Nord. Dans ce département, en effet, on a compté 43 grèves dont neuf à Roubaix et vingt-six à Tourcoing.

Les grèves de novembre 1899 comprennent 9,083 grévistes ; il y en avait eu 2,957 en novembre 1898.

Les 80 grèves de novembre, dont 4 ont affecté plusieurs établissements, ont éclaté dans 24 départements et on en a compté : 43 dans le Nord, 5 dans la Seine, 4 dans Maine-et-Loire, 3 dans le Rhône et la Somme, 2 dans Ille-et-Vilaine, l'Isère et Saône-et-Loire. Des 80 grèves commencées en novembre, 61 sont terminées.

DANS LE NORD

Dans l'analyse par département des renseignements fournis par les chambres syndicales ouvrières et par les secrétaires des Bourses de Travail, nous remarquons pour le Nord :

A Lille chez les boulangers, un peu plus de 4 0/0 de chômeurs, et placement plus facile que l'an dernier pour les ouvriers syndiqués. Chez les lithographes, un peu moins de 3 0/0 de chômeurs et travail environ 63 heures par semaine ; à la suite de permutations dues à un mouvement gréviste dans une ville voisine, les salaires ont été en hausse d'un cinquième. Chez les typographes, reprise du travail depuis le mois dernier et pas de chômeurs.

De même chez ceux de Valenciennes et Cambrai 2 0/0 chez ceux de Douai ; 4 0/0 chez les ouvriers de l'industrie textile d'Armentières. Pas de signalés chez les tisserands d'Haspres qui sont plus occupés que l'an dernier. Même situation chez ceux d'Avesnes-les-Aubert qui font 72 heures par semaine. De même, pas de chômeurs chez ceux d'Houplines, de Rieux et de Villers-en-Cauchies. Chez les imprimeurs en tissus de Marles, journée de 41 heures et pas de chômeurs. Chez les ouvriers des fabriques de tapis-moquettes de Tourcoing, travail : 69 heures par semaine et 5 0/0 de chômeurs. Journée de 40 heures chez les charpentiers d'Armentières. La durée de travail est diminuée de 1 heure par jour pour 30 ouvriers. Chez les tourneurs sur bois de Fâlleries, journée de 42 heures, pas de chômage.

Chez les métallurgistes de Maubeuge, pas de chômeurs ; chez les ouvriers sur métaux de Dunkerque, ouvrage moins abondant que l'an dernier ; par suite de la diminution annuelle des commandes du port, la journée habituelle est réduite de deux heures pour 30 ouvriers ; à Lille chez les ouvriers de l'industrie des métaux, pas de chômeurs et ouvrage plus abondant que l'an dernier ; chez les marbriers en pendules de Coulsore, le travail s'est maintenu actif.

A Dunkerque, chez les marbriers, tailleurs de pierre, journée de huit heures ; on compte un cinquième des syndiqués en chômage de morte saison. Pas de signalés chez ceux de Jeumont. Chez les peintres d'Armentières, journée de huit heures, ouvrage plus abondant que le mois dernier et pas de chômeurs. Chez ceux de Roubaix, 7 p. 0/0 et même durée du travail. A Saint-Amand, une nouvelle faïencerie est en construction. Chez les verriers de Dorignies, raréfiement du travail, journée de neuf heures et pas de chômeurs. De même chez ceux d'Escaupont, pas de chômeurs : travail 63 heures par semaine pour les verriers à bouteilles, 54 heures pour les verriers à vitres.

6° *Grève de tisseurs à Tourcoing (Nord.)* — Le 14 novembre, après-midi, 25 ouvriers des tissages Bayard Parent, à Tourcoing, se sont mis en grève en réclamant une augmentation de salaire.

Les patrons ont refusé les interventions du juge de paix et ont repoussé également les offres de médiation faites par la municipalité. La grève continue.

CAUSERIE

SUR LA

Photographie par les rayons X

L'attention du public de notre région a été vivement attirée, surtout depuis l'exposition internationale de photographie de Roubaix, par les résultats obtenus, grâce à l'électricité, dans un nouveau mode d'exploration médicale qui s'appelle « *la radiographie* ».

C'est qu'en effet, voir l'intérieur du corps humain et sa structure, mieux que cela, photographier la partie interne malade, à travers l'épaisseur des chairs, même à travers les vêtements, constitue un progrès indéniable, dont l'obtention vraiment touche au merveilleux.

Le « *Journal de Roubaix* », toujours désireux de tenir ses lecteurs au courant de l'actualité, sous toutes ses formes, nous a prié de donner un résumé de cette question si intéressante et si neuve. Force est de nous limiter, dans un sujet aussi vaste : un volume n'y suffirait pas si on voulait s'étendre. Aussi verrons-nous succinctement ce qu'est la radiographie, par quels procédés on l'obtient et, enfin, les applications qu'elle comporte en médecine.

Et d'abord, pourquoi dit-on rayons X ? Tout simplement parce que leur nature nous est encore inconnue dans son essence. Sont-ce des ondes longitudinales de l'éther, sont-ce des rayons ultra-violets, on ne sait. Ces radiations qui ont percé tant de mystères, sont mystérieuses elles-mêmes.

Il y a quatre ans environ qu'on les connaît. Le docteur Rœntgen, de Wurtzbourg, faisait dans son laboratoire une étude sur les décharges électriques quand il s'aperçut tout d'un coup avec stupeur qu'à travers les parois de l'ampoule de verre qu'il avait près de lui, sortaient des rayons inconnus qui, en traversant sa propre main, en montraient toute la structure osseuse, tout le squelette. Que si on mettait devant la main un livre, une table, une porte même, ces rayons se faisaient un jeu de passer à travers ces obstacles et montraient néanmoins le squelette de la main comme si rien n'était interposé. Enfin, pour comble de surprise, il vit que tous ces phénomènes se produisaient dans l'obscurité la plus complète et qu'en somme il avait trouvé une lumière... noire. Il lui donna lui-même le nom de rayons X, c'est-à-dire inconnus.

Quand le docteur Rœntgen se mit à publier ses découvertes, un rire universel l'accueillit ; tous les savants se refusèrent à le croire ou même à contrôler ses expériences, et ce fut par la presse quotidienne que la nouvelle en fut transmise dans le monde entier. Et vraiment, cette incrédulité était logique, car cette découverte bouleversait toutes les notions acquises et universellement reçues. L'idée de lumière qui, pour nous, est inséparable de l'idée de clarté, devenait associée à l'idée d'obscurité pour devenir une *lumière noire*. Victor Hugo sur son déclin n'eut jamais osé risquer une pareille antithèse. L'intérieur du corps humain, jusque là impénétrable aux